



Vin & Société prend acte des nouveaux repères de consommation à moindre risque proposés par un groupe d'experts

Le 4 mai dernier, sous l'égide de Santé Publique France, un groupe d'experts a présenté un rapport formulant une série de recommandations visant à **renouveler le discours public sur l'alcool en France**.

Parmi les mesures proposées par ce groupe d'experts figure la mise en place de nouveaux repères de consommation : **10 verres d'alcool standards par semaine maximum, soit 2 verres par jour maximum (homme et femme confondus), avec des jours sans consommation**. Nous constatons que ces nouveaux repères, déjà affichés sur le site Alcool-info-service, sont parmi les plus bas du monde, en décalage avec la moyenne des autres pays*. Le rapport souligne également l'importance de les faire connaître aux Français.

Au nom des 500 000 acteurs de la vigne et du vin, Vin & Société prend acte de ce changement de norme et renouvelle sa proposition de contribuer à la diffusion des repères de consommation comme l'association l'a déjà proposé aux pouvoirs publics à maintes reprises.

La filière viticole s'inscrit dans son temps, elle est prête à prendre sa part de responsabilité face aux enjeux de santé publique. Elle a d'ailleurs déjà engagé sur ses fonds propres une première campagne d'information visant à faire connaître les précédents repères de consommation en décembre 2015**.

En revanche, **pour la première fois de notre histoire**, nous constatons une **toute nouvelle orientation de santé publique passant de la lutte contre la consommation excessive d'alcool à l'idée que toute consommation est nocive, même en quantité minime**. En application du principe de précaution, c'est dorénavant l'ensemble de la population qui est visée, plutôt que les populations à risque ou les consommateurs excessifs.

Dans cet esprit, les experts de Santé Publique France proposent un ensemble de mesures visant à remettre en cause toute forme de consommation d'alcool : changement du message sanitaire qui deviendrait « **Toute consommation d'alcool comporte des risques pour votre santé** », taxation, renforcement du cadre publicitaire sur Internet, etc. Ces préconisations sont proposées de façon régulière depuis des années alors qu'elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

A cet égard, **Joël Forgeau, Président de Vin & Société** déclare « *La filière viticole est prête à accompagner les pouvoirs publics dans la diffusion des repères qui donnent un cadre clair à la consommation d'alcool en France pour permettre à chacun de se situer. Nous sommes pour la responsabilisation des individus et non pour les mesures qui remettraient en cause toute forme de consommation. Le vin occupe une place singulière dans le cœur et dans la culture des Français qui le consomment d'ailleurs majoritairement de manière occasionnelle***. Nous devons tous nous*

engager dans la lutte contre les excès mais aussi permettre de préserver une consommation de partage et de plaisir du vin en France ».

La filière viticole française souhaite enclencher une réflexion constructive et durable.

Elle appelle de ses vœux un véritable dialogue avec les pouvoirs publics fondé sur une approche transversale et harmonieuse du vin alliant santé, éducation, culture, agriculture et économie.

Paris, le 6 juin 2017

Service de presse : Valérie Fuchs

06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr / @ValerieFuchsCom

www.vinetsociete.fr

*L'avis d'experts propose un maximum de 10 unités d'alcool par semaine pour les hommes comme pour les femmes, soit 100 g d'alcool pur par semaine. Dans les autres pays ayant adopté des repères de consommation, ces repères vont de 98 à 140 g pour les femmes, et de 150 à 280 g pour les hommes. Source : *Governmental standard drink definitions and low-risk alcohol consumption guidelines in 37 countries* (étude parue dans le journal *Addiction* en avril 2016)

** .Campagne d'information Vin & Société « Le vin, je l'aime je le respecte ». Diffusion des repères 2340. Décembre 2015

*** 51% de consommateurs occasionnels. Source Etude Quinquennale FranceAgriMer 2015 (page 8)